# Au Puits de La Paracha

Pensées recueillies de Rabbi Elimelech Biderman Chlita

Matot

מכון באר המעין

בס"ד

# FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque, éclaircissement ou tout autre sujet il est possible de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

*Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.*

## INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

*En hébreu:*
**באר הפרשה**
subscribe@beerhaparsha.com

*En anglais:*
**Torah Wellsprings**
Torah@torahwellsprings.com

*En Yidich:*
**דער פרשה קוואל**
yiddish@derparshakval.com

*En Espagnol:*
**Manantiales de la Torá**
info@manantialesdelatora.com

*En Français:*
**Au Puits de La Paracha**
info@aupuitsdelaparacha.com

*En Italien:*
**Le Sorgenti della Torah**
info@lesorgentidellatorah.com

*En Russe:*
**Колодец Торы**
info@kolodetztory.com

מכון באר האמונה

**AUX ETATS-UNIS:** Mechon Beer Emunah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

**EN ISRAËL:** Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

**Edité par le Makhon Beer Emouna**

Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

*Retrouvez le feuillet sur*
*www.torah-box.com/ravbiderman*

# Au Puits de La Paracha

## Matot

### « *Voici la chose qu'Hachem a ordonnée* » : conserver une foi intègre même dans la déchéance la plus dramatique

« *Moché parla aux chefs de tribus* (מטות) *et aux Bné Israël en disant : voici ce qu'Hachem a ordonné* » *(26, 8)*

Ce verset, explique le Rav de Helmenik, peut être interprété allusivement afin de nous enseigner que lorsqu'un juif se voit déchoir (jeu de mots entre le terme מטות, signifiant "les tribus" et le verbe לנטות qui veut dire "pencher, déchoir", et également le mot מטה, "en bas"), il ne devra pas s'en irriter ni en perdre sa confiance en Hachem. Au contraire, il devra l'accepter avec amour et joie, convaincu « *qu'Hachem a ordonné* », que c'est précisément ce que la sagesse Divine a décrété pour lui pour son plus grand bénéfice. « **Celui qui agit de la sorte, affirme-t-il, je lui promets qu'il gravira les sommets de la réussite !** »

Rav Eliaou Lopiane explique dans le même esprit la Guemara qui enseigne que "le tonnerre n'a été créé que pour redresser les cœurs tordus" (Brakhot 59b). S'il en est ainsi, on peut, en effet, a priori, se demander pourquoi le Saint-Béni-Soit-Il le fait retentir précisément avant la tombée de la pluie.

La réponse est que D. désire parfois prodiguer l'abondance dans le monde alors que les mérites sont insuffisants. Il fait alors retentir le tonnerre dans le but de redresser et de soumettre le cœur des hommes à leur Créateur. De la sorte, ils deviennent aptes à recevoir la bénédiction du Ciel et méritent alors les pluies bienfaisantes.

Ce qui précède constitue également un enseignement : il arrive parfois qu'un homme subisse dans sa vie spirituelle ou matérielle toutes sortes "d'éclairs et de coups de tonnerre", provenant de l'extérieur ou de lui-même. Il devra se rappeler alors qu'ils n'ont pour but que de corriger ce qui ne va pas en lui. Lorsqu'il redressera ce qui est tordu et affermira sa Emouna, il trouvera immédiatement grâce aux yeux d'Hachem et méritera ainsi d'être délivré de ses épreuves.

Hachem trône dans les cieux, mais néanmoins : « *Il scrute par les fentes et veille à travers les fenêtres* » (Chir Hachirim) sur le monde entier et Il dirige toutes Ses créatures par les fils de Sa bonté. Même lorsque le regard humain ne peut le discerner, en tant que 'croyants fils de croyants', nous savons que tout est dirigé par une providence individuelle s'appliquant à chaque instant, pour notre bénéfice, et que rien n'est le fruit du hasard. Aucun événement ne se produit sans raison et tout est scrupuleusement calculé. **Il arrive toutefois que le Saint-Béni-Soit-Il ouvre Sa "fenêtre" et donne même à notre perception humaine la possibilité de voir comment s'exerce Sa providence qui nous préserve de tout mal, et nous prodigue toutes sortes de bienfaits. Cette ouverture constitue une source d'enseignement et de réconfort durant les périodes où cette providence nous est dissimulée, car même alors, tout ce qui arrive n'est qu'un bienfait parfaitement calculé.**

L'histoire qui suit en est un exemple parmi des milliers d'autres :

Il y a quelques années (alors que nous étions rassemblés pour la Hilloula du Or Ha'haïm), un éminent Rav, habitant aux Etats-Unis, qui diffuse la Torah au grand public et possède une part importante dans la fondation de nombreux foyers juifs, me raconta qu'un an et demi auparavant (au mois de Chevat 5775), son épouse, la Rabbanite décida courageusement de faire don de l'un de ses reins à un juif dont la vie en dépendait (comme on le sait, D., dans Sa sagesse, a créé l'homme avec deux reins ; toutefois, un seul suffit pour vivre, et le deuxième peut être transplanté chez quelqu'un dont les deux reins ont cessé de fonctionner, ce qui met sa vie en danger). Le Rav (son mari) pensait

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

qu'elle avait perdu la raison (à D. ne plaise). Pourquoi, en effet, une femme, encore dans la force de l'âge, saine de corps et d'esprit, déciderait-elle de passer sur la table d'opération et de se séparer de l'un de ses organes, même si cela ne compromettait pas sa vie ? Cependant, elle ne changea pas d'avis : « Grâce à D., confia-t-elle, j'ai toute ma tête, et c'est en toute conscience que j'en ai décidé ainsi ! »

Inquiet, le Rav se rendit chez son maître, l'Admor de Sakvira. Nos Sages enseignent, en effet (Baba Batra 116a) : « Celui qui a un malade ou un malheur dans sa maison, qu'il aille chez un érudit en Torah afin qu'il prie pour lui ! »

« Rabbi, un esprit de folie s'est emparé de la Rabbanite, et elle a perdu la raison, je ne sais plus quoi faire ! »

L'Admor, compatissant, lui demanda : « Raconte-moi comment cela s'est passé et depuis quand cette chose terrible a commencé. »

Après avoir entendu son histoire, le Rav lui dit en souriant : « Rassure-toi, ta femme n'a pas du tout perdu la raison. Au contraire, le verset dit : "*L'homme au cœur sage accueille les Mitsvot.*" (Michlé 10, 8) Il n'y a ici que sagesse et intelligence d'une femme qui désire offrir un sacrifice de son corps en l'honneur d'Hachem, en faisant don d'un de ses reins, afin de sauver une vie. »

L'homme revint chez lui et fit part à son épouse de l'avis du Rabbi. De ce fait, elle entama les nombreux préparatifs auquel tout donneur d'organe doit se soumettre, c'est-à-dire des examens médicaux portant sur tous ses organes internes et externes, l'adéquation du groupe sanguin du donneur et de celui du receveur ne constituant qu'un point de départ.

Entre-temps, au mois de Iyar 5775 (2015), leur fille se fiança avec un jeune homme érudit en Torah, comblé de qualités. Dès que débutèrent les préparatifs du mariage, la Rabbanite fit savoir qu'elle avait l'intention d'accélérer la procédure de don afin de pouvoir l'accomplir avant le mariage.

« Pourquoi un tel empressement ?, lui demanda le Rav. Consacre-toi aux préparatifs du mariage et après, nous reprendrons les examens nécessaires à l'opération. »

Toutefois, la Rabbanite était décidée : elle désirait que le mérite de ce don puisse valoir à sa fille pour la fondation de son nouveau foyer. Le Rav se rendit une nouvelle fois chez l'Admor. Après avoir entendu la question, il énonça sa décision : si, d'après l'avis des médecins, la Rabbanite sera sur pieds et aura récupéré toutes ses forces comme auparavant au moment du mariage, qu'elle fasse l'opération dès à présent.

Dès qu'ils eurent reçu l'avis du Rabbi, ils accélérèrent la série d'examens nécessaires. **Ce fut à ce moment que se produisit le grand miracle** :

Au milieu du mois de Tamouz 5775, une heure avant que le Rav ne commence le cours qu'il dispensait au public, la Rabbanite lui téléphona d'urgence et d'une voix tremblante, elle lui raconta, plongée dans une joie mélangée de crainte, qu'elle venait de sortir de chez le médecin. Celui-ci lui avait annoncé que par le mérite de ces examens, on avait décelé chez elle une tumeur (que D. préserve) située sur l'aorte (l'artère qui amène le sang au cœur). Il semblerait que la tumeur croissait et menaçait de boucher entièrement l'aorte. Il n'y avait donc pas d'autre solution que de l'opérer rapidement afin de l'extraire, pendant qu'il en était encore temps (on lui fit savoir en outre, qu'en raison de la tumeur, elle était inapte à faire don de son rein).

L'ampleur du miracle qui arriva à cette femme est indiscutable : il avait en effet semblé au début, à son entourage, qu'elle avait perdu la raison en désirant subitement faire don de l'un de ses reins à une personne inconnue. **Mais, en réalité, cette décision la sauva de la mort. Car sans cette "folie" qui l'avait saisie, elle n'aurait jamais été examinée par les médecins, cette tumeur**

**n'aurait jamais été décelée à temps. Elle aurait ainsi bouché l'aorte qui aurait cessé de conduire le sang au cœur. Et sans avertissement préalable, elle aurait rendu, un jour, son âme à son Créateur sans que personne n'en comprenne jamais la raison. En désirant sauver un juif, il s'avéra finalement qu'elle se sauva elle-même et mérita de vivre encore de bonnes et heureuses années** (et de voir sa fille mariée car qui sait si elle l'aurait mérité sinon).

L'histoire ne se termine pas là. Car la Rabbanite avait, malgré tout, des remords de ne pas pouvoir faire don de son rein. Qu'allait-il advenir de cet Avrekh malade qui avait tant besoin de cette greffe et qui attendait avec impatience ce rein qu'on lui avait promis ? Ils en discutèrent avec Rav Steinmatz, le responsable du célèbre organisme américain de don d'organes, Renewal, qui leur confia la chose suivante :

« Voyez les merveilles de la providence Divine : il y a deux ans, un Avrekh de la 'Hassidoute Babov s'adressa à nous. Il désirait faire don de son rein à l'un de ses frères juifs. Malheureusement, souffrant d'obésité, le médecin ne lui permit pas de le faire tant qu'il ne perdrait pas vingt-cinq kilos. Sur le champ, il entama un régime en utilisant toutes sortes de moyens. Rien ne résiste à la volonté. **Et chose extraordinaire**, le jour où la Rabbanite reçut les résultats de ses analyses, une lettre du médecin de cet Avrekh arriva, justifiant que ce dernier avait maigri de vingt-cinq kilos et qu'il était apte à faire don de son rein. Mais le plus grand miracle fut que le groupe sanguin de l'Avrekh correspondait exactement à celui du receveur de la greffe. Le jour du rendez-vous prévu pour la Rabbanite chez le chirurgien afin de recueillir le précieux don ne fut donc même pas annulé, seul le nom du donneur fut changé. Et le miracle se révéla ainsi au grand jour ! »

Rapportons une anecdote supplémentaire d'un juif qui fut sauvé par le mérite d'avoir accompli un acte de bonté :

Rabbi Moché Weinbakh est un juif habitant Beitar Illit, Talmid 'Hakham de grande envergure et orateur de premier rang. Depuis sa jeunesse, il a pour habitude, quand un Grand Rav de la génération décède, de participer à son enterrement et de compter parmi ceux qui portent le corps du défunt (il y a laissé d'ailleurs nombreuses de ses vestes en tentant de s'approcher du lit du défunt). Et grâce à sa détermination sans limite, il ne manqua ainsi jamais un seul enterrement. Il y a quelques années, lorsque la fête de Pessa'h arriva, la nouvelle se répandit dans le monde entier que le 'Chévète Halévi' (Rav Wozner, n.d.t) était décédé et que les funérailles auraient lieu à l'issue du premier jour de fête de Pessa'h. Dès la fin de la fête, Rabbi Moché se pressa d'aller se tremper au Mikvé, et se mit à la recherche de quelqu'un qui pourrait l'accompagner rapidement en voiture jusqu'à Bné Brak, mais sans succès. Il paya donc un chauffeur de sa poche et, grâce à D., il parvint à destination, néanmoins à une distance assez importante du lieu de la 'Lévaya', les rues étant déjà remplies des dizaines de milliers de personnes venues rendre un dernier hommage au Décisionnaire de la génération. Rabbi Moché hâta le pas. Il laissa ses enfants à un certain endroit, et, fidèle à son habitude, il entreprit de 'progresser' (en se faisant bousculer au besoin) en direction de la Yéchiva de Rav Wozner (d'où partait le cortège). Après de laborieux efforts (et après avoir versé des litres de sueur), il se retrouva sur les marches du bâtiment, à la dernière seconde, alors que l'on venait juste de soulever le corps depuis l'intérieur du Beth Hamidrach en direction de sa sortie. Soudain, voici qu'un juif respectable surgit du Beth Hamidrach (l'Admor de Zeltchov, qui décéda lui-même quelques mois après) et se mit à crier dans sa direction :

« Je suis un des disciples du Rav, et j'ai pu entrer dans l'enceinte de la Yéchiva. Je t'en supplie, sauve-moi, je sens qu'encore un instant et je vais rendre l'âme si tu ne m'aides pas à sortir d'ici, vers un endroit moins encombré afin de pouvoir respirer ! »

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Sur le moment, Rabbi Moché fit mine de considérer que cette demande ne lui était pas adressée. Avait-il fait tout ce chemin, en investissant autant d'efforts, depuis Beitar Illit jusqu'ici, pour ce juif ? Beaucoup de monde se trouvait autour d'eux ; dès lors, il s'agissait d'une "Mitsva qui pouvait être accomplie par les autres". Qu'on le laisse seulement arriver jusqu'au corps ! Néanmoins, au dernier moment, il domina ses sentiments et décida : « Advienne que pourra mais je sauverai la vie d'un juif ! » Il tendit sa main au Rav et le conduisit du côté opposé de la rue, à une distance que vingt secondes suffisaient à parcourir mais qu'ils franchirent en vingt minutes. Lorsqu'il eut déposé le Rav en sécurité, Rav Moché s'aperçut avec désolation que le corps avait déjà été sorti du Beth Hamidrach et se trouvait déjà très loin, de telle sorte qu'il était absolument impossible de parvenir jusqu'à lui. Ce constat lui causa beaucoup de peine. Cependant, il se consola en pensant qu'il avait, tout au moins, rendu hommage "aux vivants" en sauvant une âme juive. Telles furent ses pensées à ce moment-là. Il ne lui fallut pas longtemps pour comprendre que c'était sa propre vie qu'il venait de sauver, car exactement à l'endroit où il s'était trouvé quelques minutes auparavant, un Ba'hour fut malheureusement blessé à mort (à D. ne plaise) à cause de la pression de la foule qui régna au moment où l'on sortit le corps. Hachem lui avait suscité cet acte de bienfaisance afin de sauver sa propre vie !

## Attention au respect d'autrui : veiller à ne pas humilier son prochain

*« (Moché envoya) Mille par tribu, mille pour chacune des tribus (...) » (31, 4)*

"Et les princes des tribus, il ne les envoya pas avec eux, afin de ne pas faire honte à la tribu de Chimone dont le prince de tribu avait été tué dans l'épisode de Zimri (et qui n'avait donc pas de prince à envoyer)." (Baal Hatourim verset 6)

Ce commentaire du Baal Hatourim vient nous enseigner une leçon de conduite à propos du respect d'autrui. Même si, en effet, il aurait semblé plus stratégique d'envoyer les Grands de la génération accomplir la Mitsva de combattre Midian, cependant, Moché s'en abstint afin de ne pas provoquer une peine et une humiliation à autrui, bien que la tribu de Chimone ne fusse pas entièrement innocente dans l'histoire de Zimri (Cf. la Guemara Sanhédrine 82a et Rachi sur le verset 26, 13). De là, nous apprenons à quel point chacun doit veiller à ne pas causer de honte ni de peine à son prochain, même si le bon droit est de son côté.

Une fois, Rav Baroukh Ber de Kaménitz se trouvait au Beth Hamidrach alors qu'un cours de Torah y était dispensé. En plein milieu, Rav Baroukh Ber ressentit le besoin de sortir. Néanmoins, par respect envers l'orateur, il resta assis à sa place. Cela lui coûta tellement d'efforts que son visage rougit entièrement. Apercevant ce changement, l'orateur l'attribua à l'enthousiasme que le Rav éprouvait en entendant son cours et il s'étendit plus que prévu. Lorsque, grâce à D., il eut enfin terminé, le Rav se leva et s'évanouit sur place. Après qu'il eut repris ses esprits, Rav Herman, l'un de ses proches, lui demanda s'il fallait appeler un médecin. Rav Baroukh Ber lui répondit par la négative en lui expliquant la raison de son malaise.

« Pourquoi n'êtes-vous pas sorti ?, lui demanda-t-il. C'est pourtant une obligation explicite de la Torah : "*Ne vous rendez pas abominables* !"

-Je sais que c'est une défense de la Torah, mais si j'étais sorti au milieu du cours, j'aurais humilié la personne qui parlait, et non seulement cela, mais toute l'assistance aurait pensé que ce qu'elle disait ne me plaisait pas. C'est pourquoi j'ai fait ce que j'ai fait afin de ne pas faire honte à un juif, que D. nous en préserve ! »

La période dans laquelle nous nous trouvons est particulièrement propice à renforcer le sujet du respect de l'autre. La destruction du Temple fut, en effet,

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

déclenchée par l'affront fait à Bar Kamtsa, comme cela est relaté dans la Guemara (Guittine 57a), qui conclut : « Rabbi Eliézer enseigne : Viens et vois la force de l'humiliation, car le Saint-Béni-Soit-Il aida Bar Kamtsa, et Il détruisit Sa maison et brûla Son Sanctuaire ! »

Un juif de Borrow Park aux Etats-Unis, qui s'adonne avec abnégation à l'étude de la Torah et qui fait également office de Rav dans une synagogue près de chez lui, raconta qu'à partir d'une certaine époque, de nombreuses épreuves se mirent à l'accabler sans répit : la roue de la fortune tourna, le mettant dans le besoin le plus total, sa fille déjà âgée ne trouvait pas son âme-sœur et pour couronner le tout, l'un de ses fils sortit du droit chemin et ce fut avec grand peine que des gens de bonne volonté parvinrent à le ramener dans la voie du judaïsme. Un jour, il fit son examen de conscience et se mit à réfléchir quelle pouvait être la raison pour laquelle Hachem lui avait fait subir une telle déchéance. Entre autres, il se rappela un événement qui s'était produit une vingtaine d'années auparavant. A l'époque, il étudiait avec un autre Avrekh au Collel. Une fois, lorsque ce dernier exprima une idée, fruit de son étude, il la considéra avec dédain et se moqua de lui. « Peut-être, pensa-t-il, y avait-il un lien entre sa situation et sa conduite d'alors ? » Il se résolut dès lors à lui demander pardon.

Le jour-même, ce Rav sortit pour prier Min'ha et voici qu'il aperçut devant ses yeux, ledit camarade d'études de sa jeunesse. Après s'être salués mutuellement, le Rav lui demanda s'il se souvenait de cet événement passé.

« Je n'ai jamais oublié, lui répondit-il, la profonde blessure que cela m'a causé alors. Non seulement cela, ajouta-t-il, mais depuis ce jour, j'en ai déduit que mes idées dans l'étude de la Torah ne valaient rien et que je n'avais aucune valeur en tant qu'Avrekh. J'ai abandonné le Collel et depuis, mon âme ne trouve pas de repos... » (Ce Rav demanda que l'on publiât son histoire. « Peut-être, dit-il, qu'ainsi, Hachem aura pitié de moi, et que j'aurai une certaine expiation et mériterai un début de délivrance. »)

A l'inverse, le Talmud Yérouchalmi (Demaï 1, 2) rapporte qu'un jour, Rabbi Pin'has Ben Yaïr dut traverser le fleuve Guinaï. Il se tint sur la berge et donna l'ordre aux eaux de lui laisser le passage. Et de fait, celles-ci s'élevèrent comme lors de l'épisode de la mer Rouge, ce qui lui permit de traverser le fleuve à pieds secs. Ses disciples lui demandèrent alors s'ils étaient, eux aussi, dignes de bénéficier du même miracle et que les eaux se transforment également en murailles.

« **Celui, leur répondit-il, qui peut témoigner n'avoir jamais fait de peine à un juif de sa vie, celui-là est digne que le fleuve se fende pour lui !** » Partant, on pourra apprendre de là que celui qui fait attention à ses paroles et qui veille à ne vexer personne, en paroles ou en actes, est comparé aux six-cent mille Bné Israël par le mérite desquels la mer Rouge se fendit, et qu'il est digne, dans le Ciel, de bénéficier de grands miracles.

On rapporte que lorsque le Maharal de Prague arriva en âge de se marier, sa renommée de génie dans la Torah et de personnalité aux qualités humaines exceptionnelles s'était déjà répandue dans le monde entier. Il fut promis comme gendre à un homme très riche qui eut ce mérite. Et, comme il était d'usage à cette époque, ce dernier s'engagea à donner à sa fille une dot importante. Il promit, en outre, d'entretenir le jeune couple et de subvenir à tous ses besoins, afin que le marié puisse se consacrer entièrement à l'étude de la Torah, sans aucune préoccupation matérielle. Malheureusement, entre les fiançailles et le mariage, la roue de la fortune tourna pour le père de la jeune fille. Il perdit ses nombreux biens, se retrouva sans un sou, dans le dénuement le plus total. De ce fait, il fit part aux parents du Maharal de son impossibilité d'honorer le moindre de ses engagements ? S'ils le désiraient, ils pouvaient annuler le mariage sans aucun ressentiment de sa part.

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Il acceptait de plein gré que le Maharal choisisse une autre jeune fille d'une famille aisée, afin qu'il puisse continuer à progresser dans la Torah sans manquer de rien. On demanda l'avis du 'Hatane et celui-ci annonça que, pour rien au monde, il n'était prêt à humilier une fille du peuple d'Israël vertueuse et qu'il n'annulait donc pas le Chidoukh.

Entre-temps, les affres de la pauvreté dans la famille de la jeune fille atteignirent des extrémités tragiques, si bien qu'elle "retroussa vaillamment ses manches", et se mit à vendre des produits boulangers au marché afin de ramener quelques maigres pièces à ses parents.,

Un jour, un cavalier chevauchant un immense cheval surgit sur le marché et lorsqu'il s'approcha de son étalage, il planta son épée dans un des pains. A peine l'eut-il pris en main, qu'il l'avala en un instant. La jeune vendeuse protesta du vol manifeste qui venait d'avoir lieu, et cria à son encontre :

« Comment peux-tu voler, à moi et à mes pauvres parents, la maigre pitance dont nous avons besoin pour vivre ?

- Que puis-je faire, se justifia le soldat, j'étais très affamé et je n'avais rien pour payer ! »

Sur ces paroles, il enleva le manteau dont il était vêtu et lui tendit comme gage pour le paiement du pain, en lui disant : « Si je ne suis pas revenu te payer d'ici trois jours, il est à toi ! »

Le manteau était usé et déchiré, mais la jeune fille sentit qu'il était lourd. Elle en examina la doublure et y trouva un véritable trésor d'or et de pierres précieuses, de quoi rétablir la situation financière de son père, et payer toute la dot et le reste des engagements pris envers le 'Hatane au moment des fiançailles. On envoya faire savoir à ce dernier que le moment des noces était venu, et ce fut à partir de là que le Maharal mérita à la fois sagesse et richesse en même temps. Cela afin de nous enseigner la récompense réservée à celui qui renonce à son droit légitime afin de ne pas humilier son prochain.

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman